

Centre Communal d'Action Sociale d'ITXASSOU
ITSASUKO Laguntza Sozialeko Herriko Zentroa

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 14 mars 2019
2019ko martxoaren 14an Administrazio Kontseiluko bilkuraren bilduma

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S d'ITXASSOU s'est réuni le **14 mars 2019 à 19h30** sous la présidence de **M. Roger GAMOY**, Président du C.C.A.S.

2019ko martxoaren 14an, arratseko 7:30tan, Itsasuko L.S.H.Z.ko Administrazio Kontseilua bildu da L.S.H.Z-ko lehendakaria den Roger GAMOY jaunaren lehendakaritzapean.

Présents - *Hor zirenak* : MM./Mmes **GAMOY (Président) - MACHICOTE-POEYDESSUS (Vice-Présidente) - BORTHURY - CACHENAUT – CATELIN-LARRE - FORT – HIRIBARNE – INDART – ITURBURUA - LACO - SETOAIN** *Jaun Andereak*

Absent excusés – *Barkatuak* : **BIDEGARAY - DUCASSOU** *Jaun Anderea*

Secrétaire de séance / *Idazkaria* : **Mme FORT** *Anderea*

1- Désignation du secrétaire de séance
Idazkariaren izendatzea

Le Conseil d'Administration désigne à l'unanimité des présents Mme **FORT** en qualité de secrétaire de séance.

2- Approbation du précédent procès-verbal de réunion (08/01/2019)
(2019/01/08a) Aitzineko bilkura agiriaren onspena

Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

3- Vote du compte de gestion et du compte administratif 2018
2018ko kontu kudeaketaren eta kontu administratiboaren bozkatzea

Compte de gestion : Mme MACHICOTE-POEYDESSUS indique aux membres du Conseil d'Administration que le compte de gestion est établi par Mme PEREZ, Comptable du Trésor Public, à la clôture de l'exercice. Elle certifie que le montant des titres (recettes) à recouvrer et des mandats (dépenses) émis est conforme aux écritures du Président du CCAS (compte administratif 2018).

Le compte de gestion 2018 présente, en section de fonctionnement, les réalisations suivantes :

- **33 441,00 € en recettes et 34 356,16 € en dépenses** (d'où un **résultat de l'exercice en déficit de 915,16 €**) ;
- auquel il faut cependant ajouter le report de l'exercice N-1 de 4 979,53 € ce qui porte le **résultat de clôture de l'exercice 2018 à 4 064,37 €**.

En section d'investissement, le résultat de l'exercice s'élève à 4,83 €.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote.

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité le compte de gestion 2018 du payeur départemental par 11 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre.

Compte administratif : Mme MACHICOTE-POEYDESSUS fait ensuite une lecture détaillée du tableau présentant les budgets prévisionnels et les comptes administratifs des années 2017 et 2018. Les réalisations de l'année 2018 sont commentées article par article avec un focus sur les dépenses réalisées aux articles 6232, 6281 et 62878. De plus sont précisés les éléments suivants :

- article 6161 : aucune dépense réalisée en 2018, le paiement de la prime d'assurance du scooter du CCAS ayant été pris en charge par la commune dans le cadre du contrat d'assurance englobant la totalité de la flotte automobile ;
- article 6228 (divers – activités de loisirs enfants) : il présente un montant de dépenses élevé dû notamment à la programmation de l'été 2018 qui a remporté un franc succès quant aux effectifs. Aucune journée n'a été annulée pour météo défavorable ou manque d'inscrits. Il est indiqué qu'en recettes logiquement, le produit de la contribution des familles est également en augmentation ;
- article 6232 : les dépenses comprennent également celles liées à l'organisation de la conférence avec Sophie SCHUMACHER et la soirée théâtre avec l'association Maillages.

Ce compte dégage un **excédent global de clôture de 4 069,20 €** dont **4 064,37 €** en section de fonctionnement et **4,83 €** en section d'investissement.

Mme MACHICOTE-POEYDESSUS propose au Conseil d'Administration de procéder au vote du compte administratif 2018 qui reflète le résultat de la gestion de l'année écoulée (le Président se retire du vote).

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité le compte administratif 2018 (le Président s'étant retiré du vote) par 10 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre.

L'excédent global de clôture sera reporté au Budget Primitif 2019.

4- Orientations budgétaires 2019 – Etude des demandes de subventions 2019ko aurrekontu norabideak – Diru laguntzen galderen azterketa

Sur le même tableau distribué pour le point précédent figure également une colonne réservée aux propositions de vote du Budget Primitif 2019.

Mme MACHICOTE-POEYDESSUS propose au Conseil d'Administration d'y inscrire les dépenses prévisionnelles de fonctionnement.

Parallèlement, les dossiers de demandes de subventions suivants sont présentés (article 6281) :

- **Association LOTURAK - ITXASSOU**
Objectif : promouvoir le lien social et le bien-être social des personnes âgées et des personnes en situation de handicap sur le territoire du Pays Basque par des actions favorisant la mixité intergénérationnelle. 15 adhérents dont 8 habitant le village.
Montant sollicité : 400 € (budget prévisionnel 2019 : recettes 850 €, dépenses 550 €). Le solde du budget (300€ prévus) servira à se doter d'un vidéoprojecteur et/ou d'une sono).
Pas de budget réalisé en 2018, pas de résultat d'exercice : mise en veille des activités de l'association depuis mai 2016.
Projet : organisation d'un évènement annuel, cette année du samedi 18/05/2019, 9h30 au dimanche 19/05/2019, 12h avec un thème lié au bien-être et à la « récup ».
 - o samedi : visite d'un jardin s'inspirant des principes de la permaculture, ateliers d'échanges de savoirs (naturopathie, pilates, récup palette et déco, construction de fours norvégiens, réalisation de produits de nettoyage), troc d'objets de jardinage et d'extérieur, coin enfants, réalisation d'une frise d'expression avec Pierano Mirailh, initiation mutxiko, concert ;
 - o dimanche : balade avec reconnaissance des plantes et atelier photo.

Le Conseil d'Administration s'étonne que le montant sollicité soit plus important que le solde du budget prévisionnel 2019. De plus, il est fait remarquer que le projet associatif s'est étendu n'est plus purement local et s'est étendu sur le territoire du Pays Basque.

La subvention 2019 est inscrite pour un montant de 300 €.

- **ADMR ESPELETTE**
Objectif : aide et maintien à domicile des personnes âgées et dépendantes – portage de repas.

Un dossier de demande de subvention a été déposé malgré que la contribution du CCAS ait été actée par délibération du 16/06/2014 adoptant le principe d'une contribution annuelle. L'association souhaitait faire connaître les comptes de résultat 2016 et 2017 et le budget prévisionnel 2019.

Denise MACHICOTE-POEYDESSUS indique les grandes lignes du compte de résultat 2017.

La contribution 2019 est inscrite pour un montant de 1646 € (subv 2018 : + 2%).

- **Banque Alimentaire de BAYONNE et du PAYS BASQUE**

Objectif : redistribution aux associations adhérentes (au nombre de 27 dont la Croix Rouge de Cambo-les-Bains) accompagnant les personnes en situation de précarité, de denrées alimentaires.

En 2017, 380 habitants de Cambo et des villages avoisinants aidés (distribution de 28,53 tonnes) ;

Montant sollicité : 300 €

Effectif : 150 bénévoles et 2 salariés

Christine FORT demande si le nombre de livraisons va augmenter. Aucun membre du Conseil d'Administration n'a d'élément de réponse.

La subvention 2019 est inscrite pour un montant de 300 €.

- **Croix Rouge Française délégation de CAMBO-LES-BAINS**

Objectif : aide alimentaire aux personnes en difficulté et gestion d'une boutique solidaire.

Montant sollicité : non mentionné

Compte de résultat exercice 2018 : 28550€ de recettes et 28030€ de dépenses (détail des subventions municipales)

Effectif : 13 bénévoles

Nombre de personnes aidées : 12 foyers d'ITXASSOU inscrits représentant 53 personnes (dont 14 non-issues de la communauté des gens du voyage).

Bernadette BORTHURY demande s'il n'est pas possible d'appliquer une augmentation de 2% comme il est appliqué pour l'ADMR.

Denise MACHICOTE-POEYDESSUS indique que le compte de résultat 2018 est positif et que, d'après les calculs, le budget du CCAS ne peut le permettre.

Bernadette BORTHURY dit que les besoins restent importants et que le Département est plus sévère quant aux critères d'attribution retenus.

La subvention 2019 est inscrite pour un montant de 300 €.

- **Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque BAYONNE – MLAJPB**

L'organisme n'a pas déposé de dossier de demande de subvention ; la prise en charge de la contribution financière étant désormais assurée par la CAPB.

- **Comité Départemental de l'Association Prévention Routière 64**

Objectif : mettre en œuvre toutes actions et encourager toutes initiatives pour réduire au maximum la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière et accroître la sécurité des usagers de la route.

Chiffres : 10 personnes tuées et 76 blessées sur les routes de France chaque jour. Dans le département, 41 tués en 2017.

Montant sollicité : non mentionné

Le Conseil d'Administration décide de ne pas répondre favorablement à cette demande.

- **Secours Catholique ANGLET**

Objectif : aide et soutien matériel et moral à toute personne en difficulté quelque soit ses opinions philosophiques ou religieuses

Montant sollicité : 200 €

Effectif territoire pays basque intérieur : 124 bénévoles dont 2 bénévoles d'Ixassou (sur 22 bénévoles de l'équipe d'Espelette) – 1 salarié.

Chiffres :

- répartition des dépenses en 2017 : 27.4% animation, 23.6% boutiques solidaires et épiceries sociales, 15% premier accueil...
- bénéficiaires des aides en 2017 : 46.4% adultes isolés, 19.6% familles monoparentales, 18.3% familles...
- 101993 habitants et 1129 situations de pauvreté
- 5 boutiques solidaires et 4 lieux d'accueil.

La subvention 2019 est inscrite pour un montant de 200 €.

- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles des Pyrénées-Atlantiques – CDIFF64 – BAYONNE**

Objectif : accueillir, écouter informer le public de façon anonyme, confidentielle et gratuite sur le droit de la famille, prévenir les violences faites aux femmes, soutenir la parentalité.

Action : mise en place à CAMBO-LES-BAINS d'une permanence juridique mensuelle spécifique sur les droits des femmes.

Montant sollicité : non mentionné (co-financement de la permanence juridique)

Effectif : 45 adhérents – 2 salariés.

Christine FORT indique que le nombre d'interventions et d'actions est très important (collèges, lycées, semaine sur les violences faites aux femmes) et qu'il y a peu de moyens (2 salariées – 1 sur Pau et 1 sur le Pays Basque). Ces personnes n'ont pas le temps de répondre à toutes les demandes et de réaliser toutes les actions qui seraient nécessaires. Elle ajoute qu'au niveau national, il y a une nette augmentation du nombre de femmes tuées. Elle demande d'une part s'il pourrait être envisagé d'augmenter le montant de la subvention et d'autre part évoque l'idée de rencontrer les salariés pour qu'ils précisent leurs actions et les besoins qui en découlent.

La subvention 2019 est inscrite pour un montant de 200 €.

- **Association Haize Heqoa Elkartea - ITXASSOU**

Objectif : soutenir des actions de solidarité dans les pays en voie de développement et en faveur des migrants et des réfugiés

Effectifs : 60 adhérents dont 39 d'Ixassou

Montant sollicité : non mentionné

Résultats exercice 2018 : recettes 4501 € / dépenses 9824 €. Le déficit (5323 €) correspond à la somme prise en charge par les 14 hébergeurs.

Actions 2018 : 890 journées d'hébergement (401 sur ITXASSOU) pour 21 migrants (11 personnes sur ITXASSOU) pour un montant s'élevant à 9000 €. Financement de projets de développement au Burkina Faso, collecte de vêtements et de produits d'hygiène, fourniture d'un millier d'œufs frais pour la mise en place de l'accueil d'urgence des migrants à BAYONNE.

Budget prévisionnel 2019 : recettes 7100 € / dépenses 11250 €. Déficit (4150 €).

Prévisions des actions 2019 : + de 1000 journées d'hébergement. L'A.S.E (Aide Sociale à l'Enfance) confiera à l'association des mineurs sans aucune contrepartie financière (le département et les services de justice ne disposant pas du budget). 3 mineurs étaient hébergés à ITXASSOU au début de l'année.

Autres actions 2019 : financement de nouveaux projets de développement en Afrique Sub-Saharienne.

Denise MACHICOTE-POEYDESSUS indique que le bilan des actions a fait l'objet d'un courrier de l'association en date du 18/01/2019 transmis au Conseil d'Administration le 21/01/2019.

Christine FORT s'étonne du manqué de financement du Département.

Bernadette BORTHURY explique qu'effectivement, l'Etat doit prendre en charge les mineurs. Actuellement et localement, 40 mineurs sont hébergés et 50 sont en attente d'hébergement (ils résident à "Pausa", un bâtiment mis à disposition par la C.A.P.B à l'intérieur duquel les majeurs et les familles y

séjourner 3 nuits maximum). Les services de l'A.S.E sont débordés et orientent les mineurs vers les associations d'accueil, lesquelles les mettent en relation avec des hébergeurs. Malgré une aide financière de l'association, ces derniers prennent financièrement en charge de multiples dépenses liées à la vie courante.

Le Président du Conseil d'Administration évoque les tests osseux de reconnaissance des mineurs. Bernadette BORTHURY indique que ce dispositif n'est pas fiable et cite l'exemple d'un jeune reconnu majeur par le Juge pour enfants car de grande taille et parlant la langue française.

La subvention 2019 est inscrite pour un montant de 500 € (Bernadette BORTHURY s'étant retirée du vote).

Bernadette BORTHURY tient à ajouter que les actions de l'association "Haize Hegoa" portent également sur le financement de projets dans les pays en voie de développement. En 2018 au Burkina Faso, 3 ont été financés à hauteur de 300 € chacun, via une personne relais sur place proposant des projets :

- une porcherie ;
- un service restauration pour les écoliers qui dispose maintenant d'un salarié ;
- un atelier couture dont le financement a consisté à l'approvisionnement en électricité et dans lequel travaille depuis un salarié.

Christine FORT affirme qu'il y a de nombreux autres pays en difficulté et que la priorité est surtout ici de part les importantes carences en matière d'hébergement.

Bernadette BORTHURY explique que la vocation première de l'association, créée déjà il y a de nombreuses années, était fondée sur la réalisation de projets dans les pays africains ; c'est pourquoi les membres actuels se sont engagés à poursuivre dans cette démarche.

- **AGIRabcd Aquitaine-Sud» - ANGLET**

Objectif : actions de bénévoles pour la coopération et le développement : aide aux personnes en difficulté dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, du social.

Actions : en 2018, intervention sur ITXASSOU en FLE (Français, Langue Etrangère). Pour 2019, l'association souhaiterait proposer un autre service (CAR64).

Compte de résultat 2018 : reliquat de 590 €

Budget prévisionnel 2019 : équilibré à 18750 €.

Montant sollicité : 300 €

Service CAR64 : l'association s'engage à trouver un chauffeur pour assurer les transports des seniors qui ne peuvent plus conduire leur voiture. Le chauffeur est rémunéré par le propriétaire du véhicule via le dispositif CESU.

Il est fait lecture du courrier du 06/02/2019, annexé à la demande de subvention, qui indique que l'association est intervenue en 2018 sur la commune d'ITXASSOU dans le cadre de cours de français. De plus, il est mentionné que l'association souhaite accentuer cette collaboration et proposer aux administrés le service "CAR 64" (cf ci-dessus).

Denise MACHICOTE-POEYDESSUS ajoute que les cours de français se sont tenus dans le local communal mis à disposition gratuitement dans le bâtiment Herrikoa.

Christine FORT juge le service "CAR 64" intéressant.

Le Conseil d'Administration décide de ne pas répondre favorablement à cette demande et de continuer à proposer le local communal.

- **Les Clowns Stéthoscopes « Bon secours » - BEGLES**

Objectif : intervention quotidienne dans les services pédiatriques du CHU de BORDEAUX afin d'améliorer la qualité de vie des enfants hospitalisés et d'accompagner leurs proches.

Chiffres :

- o en 2017, 358 enfants provenaient du département 64 dont 3 d'ITXASSOU
- o en 2018, 260 visites effectués à 2500 enfants

Actions : présence quotidienne de clowns (comédiens professionnels formés à l'approche de la maladie) proposant à chaque enfant une intervention unique et personnalisée (jeu, stimulation de l'imaginaire, mise en scène des émotions). Interventions également en EHPAD.

Montant sollicité : non mentionné

Christine FORT affirme qu'il s'agit d'une belle initiative et demande si les interventions ont lieu sur Bayonne.

Il est répondu qu'elles se déroulent uniquement dans les centres hospitaliers de BORDEAUX.

Dans la mesure où pareille action existe sur BAYONNE par le biais d'autres associations, **le Conseil d'Administration décide de ne pas répondre favorablement à cette demande.**

- **France Alzheimer et maladies apparentées 64 - PAU**

Objectif : soutien aux familles qui accompagnent les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

Actions :

- o *pour le couple aidant-malade : café-mémoire, repas, goûter dansant, séjour répit ;*
- o *pour les aidants familiaux : formation, écoute, groupe de parole, entretien individuel, relaxation ;*
- o *pour les personnes malades accompagnées de leurs aidants : musique, chant, médiation animale, visite de musée.*

Montant sollicité : non mentionné

Le Conseil d'Administration décide de ne pas répondre favorablement à cette demande.

- **Collège ERROBI – CAMBO-LES-BAINS**

Suite aux différentes relances de Denise MACHICOTE-POEYDESSUS, le Directeur de l'établissement n'a pas transmis au CCAS les résultats de l'étude concernant les élèves qui présenteraient des difficultés financières pour régler le coût des séjours linguistiques scolaires.

Le Conseil d'Administration décide de budgétiser 100 € dans le cas où une demande parviendrait.

Concernant les autres participations (article 62878 – remboursement frais à d'autres organismes) :

- **Centre de Loisirs « Farandole » d'ESPELETTE**

*La structure a fait parvenir au C.C.A.S la liste des enfants qui ont fréquenté le centre durant l'année 2018 : **19 enfants ont été accueillis représentant 406,5 journées** dont le tarif journalier est fixé à 6 € (contre 5 € les années précédentes) ;*

Montant participation sollicitée : 2 439 €

La contribution est inscrite pour un montant de 2 439 €.

- **Association UDA LEKU de BAYONNE**

Objectif : promouvoir la pratique de l'Euskara par le biais d'activités d'éducation populaire.

Actions : organisation de 4 accueils de loisirs, 12 séjours vacances, animations périscolaires, formations BAFA et formations thématiques

*Chiffres 2018 : **230 journées** (128 journées en accueil de loisirs et 102 journées en séjour vacances - augmentation du nombre de journées dû à l'ouverture de l'ALSH d'USTARITZ) /*

*Effectifs 2018 : **27 enfants d'ITXASSOU.***

Montant participation sollicitée : 230 journées x 15 € = 3 450 €

Le Conseil d'Administration décide de pérenniser la contribution financière à hauteur de 10 € / journée / enfant, soit un montant de 2 300 €.

- **ALSH Cambo-les-Bains**

*La contribution du CCAS fait l'objet d'une convention signée avec le CCAS de CAMBO-LES-BAINS. La participation s'élève à 10.40 € /journée/enfant pour l'accueil du mercredi et des vacances scolaires. **En 2018, 1277,50 journées réparties en 62 enfants** (en 2017, 1200,50*

journées – 78 enfants – 12485,20 €)

Montant de la contribution 2018 réglée par le CCAS : 13286 € (dont 10 649,60 € sur l'exercice budgétaire 2018 et 2 636,40 € sur l'exercice 2019, correspondant au 4ème trimestre 2018).

Christine FORT trouve difficile d'évaluer le montant de cette dépense.

Le Conseil d'Administration, se référant aux chiffres 2018, décide d'inscrire la contribution à hauteur de 11 400 €.

- **Présence Verte**

Suite à l'interrogation de Christine FORT, il est indiqué que le CCAS prend automatiquement en charge les frais d'installation (48 €) et, sous conditions de ressources, les frais d'abonnement.

La contribution est inscrite pour un montant de 400 €.

Les propositions de vote du Budget Primitif 2019 seront transmises au Conseil d'Administration avec la convocation à la prochaine séance.

5- Bilan activités de loisirs des vacances d'hiver 2019
2019ko neguko oporretako aisialdi jardueren bilana

- *Programmation d'une journée : **vendredi 1^{er} mars 2019 : Initiation aux arts martiaux + jeux divers le matin / Parcs de loisirs Planète Kids et Planète Jump l'après-midi.***
- *Effectifs : 16 enfants (2011/2014) et 14 enfants (2007/2010) : **30 enfants au total***
- *Prestataire arts martiaux : association Dong XI Est Ouest de Cambo-les-Bains (le professeur est domicilié sur Ixassou)*
- *Encadrement CCAS : 2 animateurs + 1 membre bénévole du CCAS (286,65 €)*
- *Transport : bus (330 €)*
- *Dépenses : 981,65 € / Recettes (règlement familles) : 471 € / **A la charge du CCAS : 510,65 €.***

Ce bilan financier est donné à titre indicatif car toutes les factures ne sont pas encore parvenues.

6- Questions diverses
Galdera orotarik

1- Repas des aînés du 07/02/2019 : présence de 118 personnes (élus + membres du CCAS compris).

2- Election de domicile : une attestation d'élection de domicile a été délivrée le 1^{er} février 2019 à une personne installée sur la commune en habitat mobile.

3- CIAPA (atelier séniors connect) : suite à la dernière réunion du Conseil d'Administration, le CIAPA a été contacté pour obtenir des informations sur l'action « séniors connect » (et non Voitur'âge comme proposée initialement).

Après renseignements, il s'agit donc d'une prestation gratuite pour les participants et pour le CCAS puisqu'elle est financée dans le cadre de la conférence des financeurs.

La formation se déroule sur 2 jours de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30. Le groupe est constitué de 10 personnes (séniors) maximum (débutants ou pas). Le CIAPA emmène le matériel (tablettes numériques), le vidéoprojecteur et une collation. Il est nécessaire de disposer d'une salle équipée de la Wifi.

Les dates proposées : mardis 11 et 18 juin 2019.

Le club IDEKIA est favorable à la mise en place d'une telle action pour ses membres et propose au CCAS de la réserver aux débutants. Quant aux inscriptions, son Président propose qu'un certain nombre de

places soit attribué au CCAS ; les restantes à IDEKIA.

Le Conseil d'Administration est favorable à la mise en place de cette action et décide de la réserver en priorité aux débutants (5 places attribuées aux membres d'IDEKIA et 5 au CCAS).

4- Réunion de présentation des actions en faveur de la prévention de la perte d'autonomie : organisée par le Département (service départemental des solidarités et de l'insertion) le jeudi 28 mars 2019 de 13h30 à 17h30 à Bayonne.

Les membres du Conseil d'Administration intéressés sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat du CCAS.

Sur un autre sujet, Denise MACHICOTE-POEYDESSUS donne les chiffres, en augmentation, de la fréquentation des accueils de loisirs :

	<i>Nbre journées 2016</i>	<i>Nbre journées 2017</i>	<i>Nbre journées 2018</i>
<i>Espelette</i>	<i>280</i>	<i>298</i>	<i>406,5</i>
<i>Uda Leku</i>	<i>78</i>	<i>132</i>	<i>230</i>
<i>Cambo-les-Bains</i>		<i>1200,5</i>	<i>1277,5</i>

Elle indique que ces données restent à affiner et affirme que, selon elle, le projet de création d'un accueil de loisirs est à réserver à l'équipe qui sera en place l'année prochaine.

Bernadette BORTHURY indique, qu'au moment venu, un sondage sera à réaliser auprès des familles.

Aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à **21h**.

Gai-zerrenda bururatua dugunez, bilkura arratseko 9etan gelditu da.